



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix neuf juillet, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Étaient présents : M. Vincent GUY, M. Patrice DERUE, Mme Corinne RAFFLIN, M. Benoit TIXIER, M Jany ROUPSY, Mme Francine HERMANT, M Alexandre CATTIER, M Julien BRIARD

Était Excusé : Mrs Daniel HUVET, Laurent COSSY, Raphael BONETTI

Pouvoir : M Daniel HUVET donne pouvoir à M Vincent GUY, M Laurent COSSY donne pouvoir à Mme Corinne RAFFLIN, M Raphael BONETTI donne pouvoir à M Benoit TIXIER

Était Absent : M Franck LASSALLE, M Arnaud GOUNEL, Mme Aurore DURBECQ, Mme Bénédicte BARBELET

Nombre de présents : 8 Nombre d'absents : 4 Nombre d'absents excusés : 3

Secrétaire élu : M Julien BRIARD

• Délibérations

➤ Heures supplémentaires agents interco et plurico : délibération n°21-2023

Mr le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de payer en heures supplémentaires les heures de Mr Laurent LAVAL au-delà de la 24ème heure.

Il travaille à 24h sur Chigny les Roses et à 16H sur la commune de Vouzy et effectue donc 40h00 sur deux communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- De payer au-delà de la 24ème heure, Mr Laurent LAVAL en heures supplémentaires.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

➤ Accroissement d'activité temporaire : délibération n°22-2023

Mr le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de recruter un employé communal pour accroissement d'activité temporaire et aide de notre agent communal.

Il y a nécessité que les plantations soient entretenues et arrosées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De recruter Mr PINHO José en Juillet, Aout, Septembre 2023 a raison de 35h00 par semaine ou moins suivant le besoin.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce recrutement.

➤ Engagement de dépense avant devis : délibération n°23-2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante, de la nécessité d'engager la réfection des vitraux de l'église Saint Nicolas.

Après plusieurs échanges pour ajuster la prestation aux besoins, l'entreprise OMBRE ET LUMIERE enverra son devis à jour à la mairie au plus tard en Septembre 2023.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de voter un budget maximal de 20 000€ HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VALIDE le budget de 20 000€ HT pour refaire des vitraux à l'église Saint Nicolas.
- AUTORISE Mr Le Maire à signer le devis dans la limite du montant maximum cité ci-dessus.

- **Compte-rendu des commissions et autres**

- **Finances**

- Information dossiers de subventions Eglise

Les dossiers de demandes de versement des subventions pour l'église ont été transmis à l'Etat (DETR 1 et 2). Le département de la Marne a versé un premier acompte de 30 522,00 €

- Subvention Aire de Retournement

La demande de versement de la subvention sera réalisée par l'ONF dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre.

- Embauche de M José Pinho

José a été embauché en renfort pour préparer la commune au passage du jury du concours des villes et villages fleuris

- Assurances

La société AXA a actualisé sa proposition d'assurances pour la Mairie.

Les montants proposés sont les suivants :

Multirisques commune : 3027 TTC , Auto : 820 TTC , Mission : 270 € TTC

- ANCV

Un contact a été pris avec l'association nationale des chèques vacances pour l'accès de cet outil aux salariés de la commune. En attente de retour du commercial régional.

- **Voiries, Bois, Sources, Eau potable**

- Petites interventions

Interventions candélabres : rue des Carrières, rue de la belle image, rue Sainte Agathe

Trottoir / caniveau rue du châtaigner fourchu : en attente intervention réfection du mur de Florence Dumangin

- Travaux Rue des Carrières

Bien qu'actés en réunion de chantier, les travaux de finitions ne sont que partiellement réalisés

Des difficultés pour faire poser les poteaux bois le long du talus Gallois

Des panneaux d'interdiction de stationner sont posés le long du talus en herbe.

- Travaux rue des Tourasses, associés à la rue des Carrières

Les travaux préparatoires : mesures des niveaux, pentes, ... restent à faire.

- Transformateur – Rue des Vignes

La date de livraison a été encore décalée. Pas de nouvelle date ferme.

- Tournée des sources, étang, pissotte, surconsommation commune

La tournée des sources a été réalisée le 20 juin matin

La pissotte n'a pas encore été mise en service !

La surconsommation de la commune : une fuite sur le réseau privé du Champagne Cattier a pu contribuer à cette surconsommation.

- Aire de retournement

Le chantier est terminé. La réception a été réalisée. L'entreprise doit encore réaliser un caniveau avec grille, entre la partie en calcaire et la partie en enrobés pour évacuer les eaux vers l'étang.

Le terrain de M. Marcel BOURIN a été partiellement nettoyé.

- Stationnement aire de pique-nique

L'arrêté a été pris. Le panneau a été posé.

Curage réseau Salle des fêtes

Suite aux inondations du parking de la salle des fêtes une opération de curage des réseaux a été réalisée. Elle a duré trois jours. Amas d'enrobés, gros volumes de graviers, pierres, graisses, ... Les réseaux sont propres et le schéma de fonctionnement identifié

- Réseau Octave Gougelet

Des inondations de sous-sol ou garage ont été signalées rue Octave Gougelet.

Un curage du réseau est donc à prévoir.

- Passage du Géomètre cartographie des réseaux.

Une opération de cartographie des réseaux a été mis en place par le Grand Reims.

- Marquage stationnement Place Pommery et bas rue Sainte Agathe.

Le marquage de la place et la mise en place de bandes jaunes est à réaliser après le passage du jury des villes et villages fleuris.

- Bâtiments :

- Travaux Eglise

Les travaux sur la toiture du bas-côté ouest : voligeage réalisé, pose des ardoises en cours.

Les travaux de piquetage des murs par le maçon sont terminés sur le presbytère et le bas-côté Ouest de l'église

Les travaux intérieurs sur plafond Est ont commencé ainsi que ceux de l'éclairage.

Des problèmes d'humidité nécessitent un allongement des délais pour la mise en place du badigeon de finition sur le plafond du bas-côté ouest.

Concernant la toiture de l'abri des bouteilles de gaz : la solution de simplification est toujours à l'étude.

Il est envisagé une arrase du mur côté rue et la mise en place d'un abri léger complet. En complément une reprise des enduits des murs de l'Eglise dégradés lors du démontage de l'abri.

Concernant la réfection des vitraux, l'entreprise OMBRE ET LUMIERE a établi un devis de réfection complète des vitraux à 34 500€HT (offre de bâtiment associé était à 40 k€); un rendez-vous avec l'entreprise a été réalisé pour revoir le contenu de la prestation et alléger le devis.

Fin des travaux estimée pour la fin septembre.

Opération signature d'ardoise à mettre en place pour les journées du patrimoine : 16 et 17 septembre.

A voir : inauguration à mettre en place, voir pour la date de la Saint-Nicolas en Décembre.

- Orgue

L'intervention de Mr BERAUX devra être décalée en août 2023 (après les travaux en intérieur de l'église juin - juillet).

- Restaurant

L'intervention sur la ventilation : compensation d'air réchauffé aura lieu à l'automne 2023 (vacances Toussaint)

Un changement de carte électronique a été réalisé sur la hotte

Un problème électrique est à vérifier : plusieurs problèmes de cartes électroniques à changer (hotte, plonge)

- Salle des fêtes

Suite aux manifestations du 14 juillet, constat de la défaillance du frigo de la salle du bas et probablement du congélateur. Remplacements à prévoir.

- Aménagement comble mairie

Programmer une date d'installation et d'équipement du comble de la Mairie

- Nettoyage et étanchéité escalier mairie

Rappel : Suite à la remontée de Benjamin Gilles constatant des infiltrations d'eau tombant sur son armoire électrique, un expert a été sollicité par Mme Corinne RAFFLIN. Un nouveau revêtement doit être mis en place.

- Pompe fontaine Place Pommery

La pompe présentait un défaut fonctionnement. Elle a été démontée par Hutasse pour diagnostic en atelier. La pompe est HS. Le remplacement avec une amélioration de la fixation et du circuit a été validée pour 1034 €

- Communication vie associative :

- Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal participera à la visite du jury du concours des villes et villages fleuris

- Programme comité des fêtes – remerciements pour la mobilisation et la réussite des dernières manifestations.

Fête de la Musique du 21 juin : Un orchestre Zapeupré, DJ lolo, Food Truck, buvette comité des fêtes
Belle réussite avec plus de 130 personnes

Fête nationale du 14 juillet : Belle réussite avec près de 120 personnes pour le repas et une large participation au défilé des lampions. Très beau feu d'artifice

- Tournoi City Stade.

Le projet de tournoi avec les communes voisine sur le City de Chigny n'a pas été réalisé. Pas de retour des communes. Peu d'enfants de Chigny mobilisés sur cette date.

- Chignotin

Calendrier de remise des articles ouverts. Sortie prévue courant septembre en fonction des articles.

- Développement et embellissement du village

- Foudre Avancement

Protection temporaire du Foudre : mise en place d'un abri provisoire par l'entreprise Garnier. Coût : 3545,39 €

- Concours des Villes et Villages fleuris

Passage du jury ce jeudi 20 juillet 2023 avec présentation d'un document.

- Arrosage automatique

Des difficultés de fonctionnement sont constatées.

Route de Rilly : Fuites réparées mais débit toujours faible. Présence de sable dans les canalisations.

Vérification du programmeur à faire.

Reste la pose d'un regard béton complémentaire à faire avec Jean Claude.

- Nettoyage côtes propres

La réalisation de l'opération est prévue le 7 octobre 2023.

- Questions diverses

- Grand Reims:

Pompiers :

Rendez-vous réalisé le 12 juin avec les VP A. Toullec et G. Riffé et la DGA :

Chigny reste présenté comme centre de secours au SDIS dans le cadre de la départementalisation

Enjeu pour le corps de Chigny : meilleure prise des départs, poursuite du recrutement.

Bouche à Incendie

Le contrôle des bouches à Incendie a été réalisé fin juin.

- Sentier Vigneron

Accord du Feader sur le dossier, mais le projet nécessite quelques adaptations. En attente de réponse.

- Locations saisonnières

Plusieurs communes ont mis en place une demande d'autorisation pour les locations saisonnières.

Des demandes sur Chigny pour mettre en place le même dispositif.

- Convention agence Postale

La convention est prolongée d'un an. Un nouveau modèle de convention, travaillé avec l'AMF, sera mis en place en 2024

- Vendanges stationnement

Il est décidé de maintenir les interdictions de stationner sur la rue de Rilly telles que réalisées à chaque vendange.

Date des prochains Conseils Municipaux : 27 Septembre, 8 Novembre, 20 Décembre.

Fin de séance à 22h00